

**Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)**



**Enquête longitudinale à haute fréquence sur
l'impact de la Covid-19 sur les conditions de
vie des ménages**

Résultats de Juin 2020

Juillet 2020

Ministère de l'économie, des
finances et du développement

BURKINA FASO

Secrétariat général



Enquête longitudinale à haute fréquence sur l'impact de la Covid-19 sur les conditions de vie des ménages

Résultats de juin 2020

Directeur Général :	Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général Adjoint :	Bernard BERE
Directeur des Statistiques sur les Conditions de vie des ménages	Lucien BELEMKOABGA
Chef de Service du suivi des conditions de vie des ménages :	Zakaria KONCOBO
Equipe de rédaction :	Zakaria KONCOBO Baguinébié BAZONGO Dramane SERME Hervé Jean-Louis GUENE Zakaria OUEDRAOGO Mohamed Katanabé. ZARE
Lecteurs :	Boureima OUEDRAOGO Bernard BERE François B. RAMDE Adama TIENDREBEOGO

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
RESUME.....	7
INTRODUCTION.....	9
1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	9
2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	9
3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	10
3.1. Connaissance et comportement vis-à-vis de la maladie à Coronavirus.....	10
3.2. Impact socioéconomique de la COVID-19.....	14
3.3. Impact sur l'emploi et les revenus des travailleurs.....	20
3.4. Impact de la COVID-19 sur les entreprises familiales des ménages.....	25
CONCLUSION.....	28

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Niveau de connaissance des ménages sur l'existence de la COVID-19.....	10
Graphique 2 : Niveau de connaissances des mesures préventives contre la COVID-19.....	11
Graphique 3 : Niveau de connaissance des mesures préventives par milieu de résidence.....	12
Graphique 4: Niveau de connaissance des mesures préventives par statut de pauvreté.....	12
Graphique 5: Application des mesures barrières par les ménages.....	13
Graphique 6: Connaissance des mesures préventives prises par le Gouvernement.....	14
Graphique 7: Accès aux médicaments par les ménages.....	15
Graphique 8: Raisons de non accès aux denrées alimentaires.....	16
Graphique 9: Niveau d'accès des ménages aux services sociaux.....	17
Graphique 10: Activités éducatives pendant la fermeture des écoles par milieu de résidence.....	18
Graphique 11: Activités éducatives pendant la fermeture des écoles par statut de pauvreté.....	18
Graphique 12: Maintien du contact avec les enseignants par milieu de résidence et quintile de bien-être.....	19
Graphique 13: Moyens de contact avec les enseignants.....	19
Graphique 14: Accès aux services financiers par milieu de résidence et statut de pauvreté.....	20
Graphique 15 : les principales causes de baisse de revenu des entreprises familiales.....	20
Graphique 16: Evolution des montants des aides (en nature et espèces) reçues de proches et amis en comparaison avec la période d'avant le 9 mars 2020.....	21
Graphique 17 : évolution de la fréquence de réception des aides (en nature et en espèces) de la part d'amis et proches depuis le 9 mars 2020 (en %)......	21
Graphique 18: Principales causes d'arrêt de travail.....	23
Graphique 19: les principales raisons expliquant l'impossibilité d'exercer des activités agricoles normales (culture/pêche).....	24
Graphique 20: Nature de l'emploi exercé par l'enquêté durant COVID-19.....	25
Graphique 21: Les activités menées durant la période de la COVID-19.....	26
Graphique 22: Proportion des ménages possédant au moins une entreprise familiale selon le niveau de vie.....	26
Graphique 23: Répartition des ménages ayant au moins un membre qui dispose d'une entreprise familiale par secteur d'activité.....	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAPI :	Computer Assisted Personal Interviewing
COVID-19 :	Corona virus 2019
EHCVM :	Enquete Harmonisee sur les conditions de vie
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Demographie
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PTFs :	Partenaires Techniques et Financiers
TIC:	Technologie de l'Information et de la Communication
UEMOA:	Union Economique et Monetaire Ouest Africaine

RESUME

A la date du 09 mars 2020, le Burkina Faso enregistré son premier cas de malade infecté de la COVID-19 et, quelques semaines plus tard, son premier cas de décès lié à cette maladie. Face à la situation le Gouvernement a adopté une série de mesures pour freiner la propagation de la maladie.

La présente enquête est conduite par l'INSD avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Elle s'intéresse à des sujets spécifiques tels que la connaissance de la COVID-19, l'accès aux aliments et aux services de base, l'impact de la COVID-19 sur les activités économiques et les sources de revenus. Les données sont collectées courant juin 2020 sur un échantillon de 2062 ménages représentatif du niveau national.

D'une manière générale la population burkinabè, sans distinction de couche sociale et de lieu de résidence, est informée de l'existence de la pandémie, en grande partie, à travers les canaux traditionnels d'informations que sont la télévision et la radio. La totalité des ménages enquêtés a déclaré avoir eu connaissance de l'existence de la pandémie de la maladie à coronavirus.

En termes de mise en application des gestes barrières contre la maladie, les ménages déclarent adopter des pratiques sûres telles que se laver les mains plus fréquemment avec du savon, éviter les poignées de main/salutations physiques et éviter les regroupements de plus de 10 personnes. Les mesures préventives prises par le Gouvernement les plus connues des ménages sont la fermeture des marchés, yaars, restaurants et bars, le couvre-feu et la fermeture des lieux de culte.

L'accès aux médicaments était devenu difficile compte tenu de la mise en œuvre de l'interdiction de voyager entre les agglomérations. Au niveau national, au moins trois ménages sur dix ont éprouvé des difficultés pour accéder aux médicaments. Cet accès était plus faible chez les ménages pauvres que les non pauvres.

L'aliment de base du burkinabè est constitué de céréales. Pendant la période de mise en œuvre des mesures anti-COVID, un ménage sur quatre (25%), à l'échelle nationale n'a pas pu accéder aux aliments de base. Les ménages pauvres étant les plus touchés avec une proportion de 30%.

Avec la fermeture des écoles et des universités, les élèves et étudiants se sont retrouvés dans des congés forcés. Néanmoins, durant cette période morte, 9 enfants sur 10 environ sont restés intellectuellement actifs grâce principalement au recours aux TIC (radio, télé, internet, applications mobiles, etc.) et au tutorat d'un membre de la famille ou d'un professionnel. Cette proportion est encore plus élevée à Ouagadougou (95,4%) comparée aux autres villes (84,1%) et au milieu rural (88,2%). Les élèves de Ouagadougou sont plus susceptibles de recourir au tutorat d'un membre de la famille ; et ceux des autres zones urbaines/rurales sont plus susceptibles de ne rien faire ou de se fier aux programmes radio.

Les entreprises familiales ont enregistré des baisses de revenu. La principale raison qui explique cette baisse serait le manque de marché du fait de la situation sanitaire. Le ralentissement de l'activité économique sous-jacent à la COVID-19 et aux mesures de protection prises par les pouvoirs publics, explique l'ensemble des cas de baisse de revenu des entreprises familiales selon 82,5% des ménages.

Plus de la moitié des ménages (50,2%) estiment que les transferts qu'ils recevaient habituellement de leurs parents, amis et proches ont diminué depuis le début de la pandémie. Ce sont seulement 13,2% qui déclarent que les aides reçues de parents, proches et amis ont augmenté. A l'opposé, les aides en provenance de l'Etat et de ses partenaires ont connu une augmentation significative.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a enregistré officiellement son premier cas de corona virus (COVID-19) à la date du 9 mars 2020. Pour contenir la propagation de la maladie, le Gouvernement a pris des mesures préventives dont les premières sont entrées en vigueur le 16 mars 2020. Il s'agit notamment de la fermeture des écoles et universités, des marchés et yaars et l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire.

Ces mesures à caractère restrictif ont certainement impacté les conditions de vie des populations à des degrés divers.

Dans un tel contexte, il est nécessaire de produire des données statistiques pour aider les décideurs à déceler les canaux par lesquels cette pandémie affecte les ménages et à évaluer son impact sur les conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre l'enquête à haute fréquence sur l'impact de la COVID-19 qui est une initiative globale de collecte, de traitement et d'analyse de données visant à fournir des évidences aux gouvernants, aux ONG et aux populations dans la lutte contre cette maladie.

Les potentiels canaux de transmission de l'impact de la COVID-19 sont : (i) le revenu qui comprend à la fois le revenu du travail et le revenu hors-emploi, (ii) les prix et, (iii) le capital humain à long terme.

Dans le souci de réduire le risque de contamination lors de la mise en œuvre de l'enquête, il a été utilisé un mode de collecte des données par téléphone au détriment des entretiens en face-à-face. En effet, les enquêtes téléphoniques ne nécessitent pas de contacts physiques. De plus, elles sont moins coûteuses et plus rapides à réaliser. Enfin, elles offrent la flexibilité d'ajuster l'échantillonnage et/ou de modifier le contenu des questionnaires en réponse à l'évolution des besoins d'information.

1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les principaux objectifs de l'enquête sont les suivants :

- (i) Identifier les types de ménages directement ou indirectement touchés par les chocs dus à la pandémie ;
- (ii) Identifier les principaux canaux par lesquels la pandémie affecte les ménages ;
- (iii) Fournir des données pertinentes sur les revenus et les indicateurs socio-économiques afin d'évaluer l'impact de la pandémie sur le bien-être des ménages.

2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

La population cible de l'enquête est l'ensemble des ménages ordinaires résidant sur le territoire burkinabè. La liste des 7010 ménages de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie (EHCVM 2018/19), réalisée par l'INSD avec l'appui de la Commission de l'UEMOA et de la Banque

mondiale, a été utilisée comme base de sondage pour tirer un échantillon de 2500 ménages. Ceux-ci ont été regroupés en trois strates à savoir : (1) la Capitale Ouagadougou ; (2) les autres villes (autre milieu urbain) et ; (3) le milieu rural. Dans chacune des strates, un échantillon a été tiré de manière aléatoire simple, indépendamment des autres strates.

Sur les 2500 ménages tirés, 2062 ont pu être contactés dont 1968 complètement enquêtés et 36 partiellement enquêtés. Les données ont été collectées du 9 au 30 juin 2020 au moyen d'appels téléphoniques. La plateforme Survey Solutions a été utilisée pour développer l'application CAPI qui a servi à la collecte des données. Dans chaque ménage, une seule personne a été choisie pour répondre au questionnaire.

3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1. Connaissance et comportement vis-à-vis de la maladie à Coronavirus

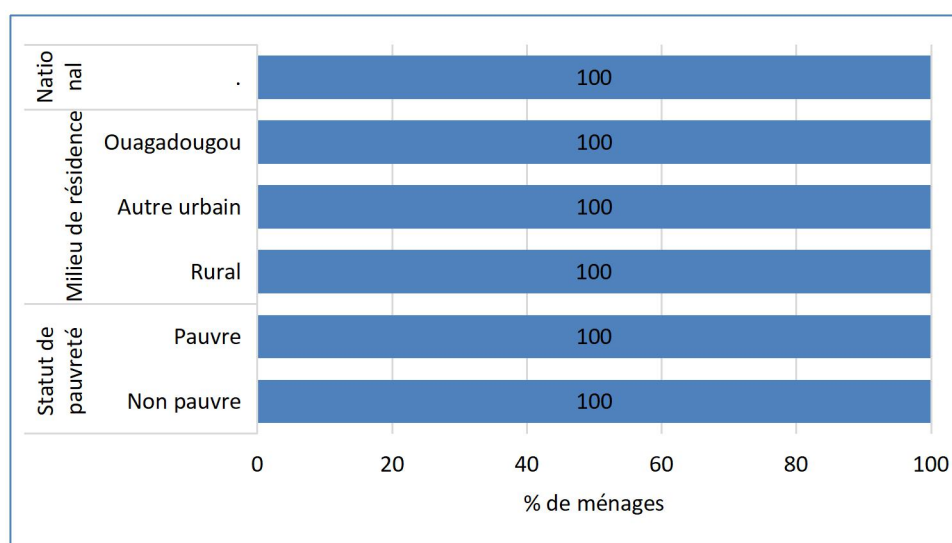
Le niveau de connaissance que la population a d'une maladie conditionne bien souvent son attitude et son comportement vis-à-vis de cette maladie. Face à la pandémie de la COVID-19, les médias nationaux et internationaux ont longuement abordé la question, notamment les voies de transmission et les mesures de prévention.

Cette section mesure le niveau de connaissance des populations sur la COVID-19 ainsi que les mesures préventives prises par la population et le Gouvernement.

3.1.1. Niveau d'information sur l'existence de la maladie

Toute la population enquêtée est informée de l'existence de la pandémie de la COVID-19 indépendamment du lieu de résidence ou du statut de pauvreté, comme en témoigne le graphique 1 suivant.

Graphique 1: Niveau de connaissance des ménages sur l'existence de la COVID-19



3.1.2. Connaissances des mesures barrières

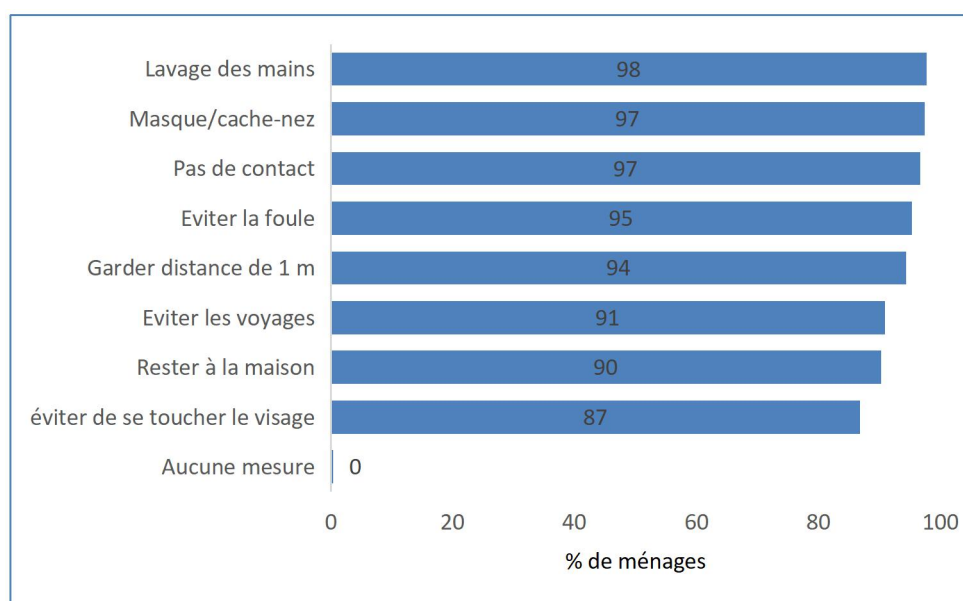
En l'absence de traitement, la meilleure des protections contre la COVID-19 est la prévention, en l'occurrence le respect des gestes barrières qui sont :

- Se laver les mains au savon ou utiliser un désinfectant ;
- Éviter les poignées de mains/salutations physiques ;
- Utiliser des masques/gants ;
- Éviter les voyages ;
- Rester à la maison et éviter de sortir sauf si nécessaire ;
- Éviter les endroits de rassemblements avec au plus de 50 personnes ;
- Maintenir une distance suffisante d'au moins 1 mètre avec toute autre personne ;
- Éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez et les yeux.

Les mesures préventives citées ci-dessus sont bien connues par la quasi-totalité des ménages. La mesure la plus connue est celle du lavage des mains (97,7%) et la moins connue est celle d'éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez ou les yeux (86,8%).

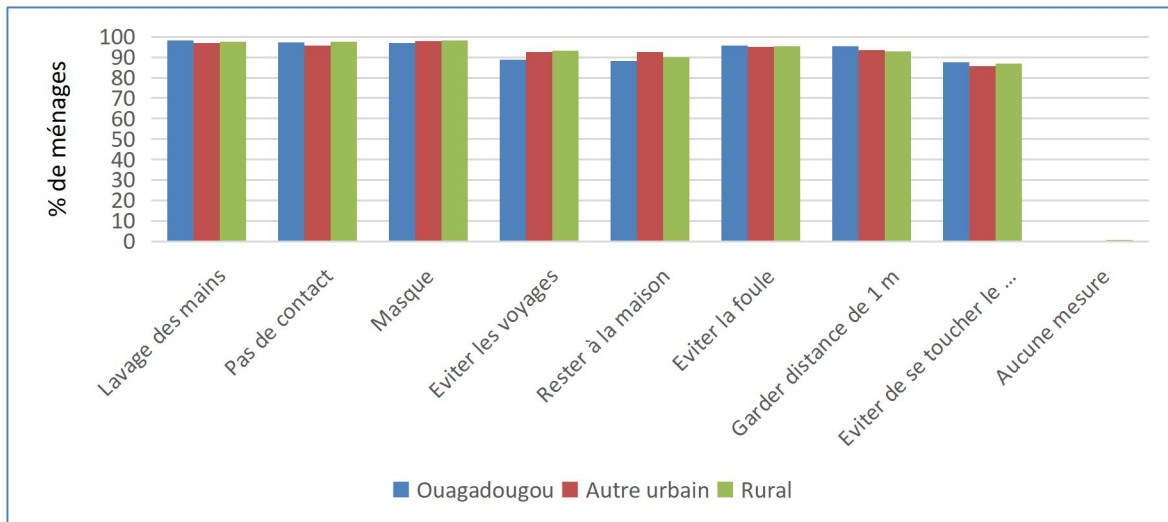
Les trois mesures préventives les plus connues par les ménages au Burkina sont : le lavage des mains/utilisation de désinfectant ; l'utilisation de masques/gants et l'abstention des poignées de main/salutations physiques.

Graphique 2 : Niveau de connaissances des mesures préventives contre la COVID-19



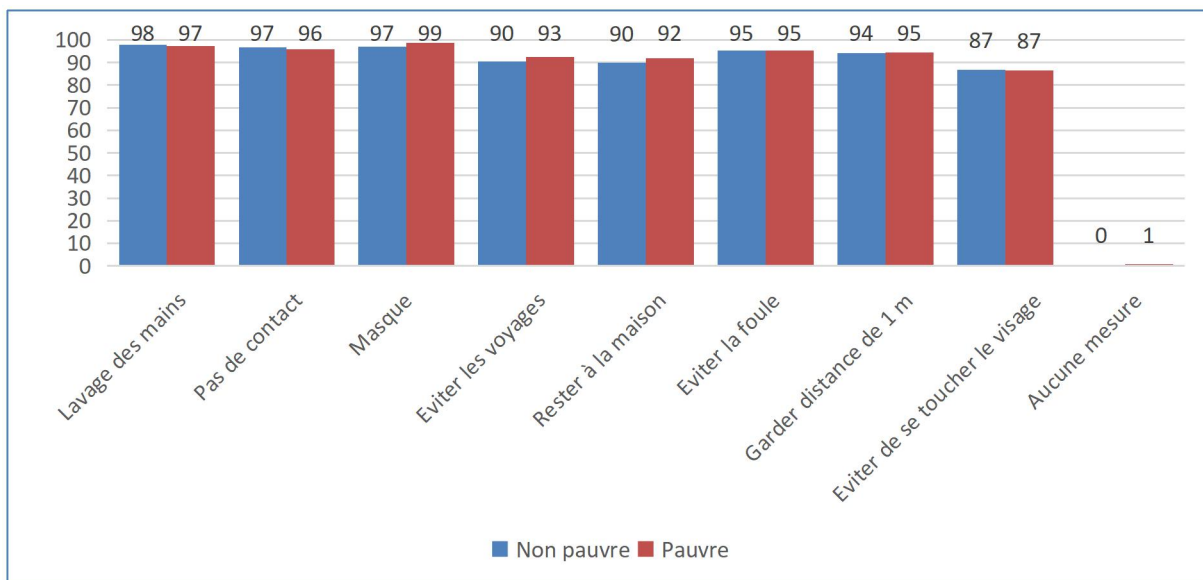
Quel que soit le lieu de résidence, (Ouagadougou, autres villes ou milieu rural) les trois mesures préventives les plus connues sont toujours les mêmes, à savoir : se laver les mains avec du savon ou utiliser un désinfectant ; éviter les poignées de main/salutations physiques et utiliser des masques/gants.

Graphique 3 : Niveau de connaissance des mesures préventives par milieu de résidence



Il n'existe pas une différence significative du niveau de connaissance des mesures préventives selon que les ménages soient pauvres ou non pauvres. Les trois mesures préventives que sont : le lavage des mains/utilisation de désinfectant ; l'utilisation de masques/gants et aucune poignée de main/salutations physiques demeurent les mieux connues des ménages.

Graphique 4 : Niveau de connaissance des mesures préventives par statut de pauvreté

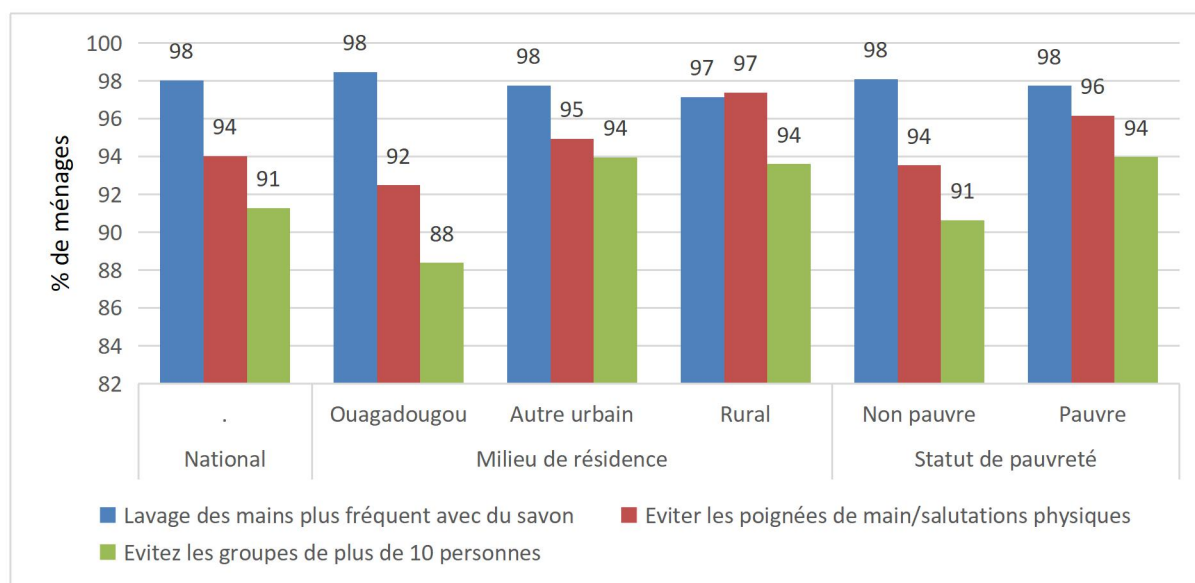


3.1.3. Mesures barrières appliquées par les ménages

Dans l'ensemble, les ménages appliquent pour la grande majorité les mesures de prévention de la COVID-19. Le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon est la mesure la plus pratiquée par la population (98,0%). Vient ensuite « Aucune poignée de main/salutations physiques » (94,0%) et l'évitement des regroupements de plus de 50 personnes (91,3%).

Le comportement des ménages en termes de respect des mesures barrières est sensiblement le même quels que soient le lieu de résidence et le statut de pauvreté. Presque tous sont habitués à mettre en œuvre des gestes de protection assez simples comme le lavage des mains et l'évitement des salutations main à main.

Graphique 5: Application des mesures barrières par les ménages



3.1.4. Connaissance des mesures prises par le Gouvernement pour freiner la propagation au niveau national

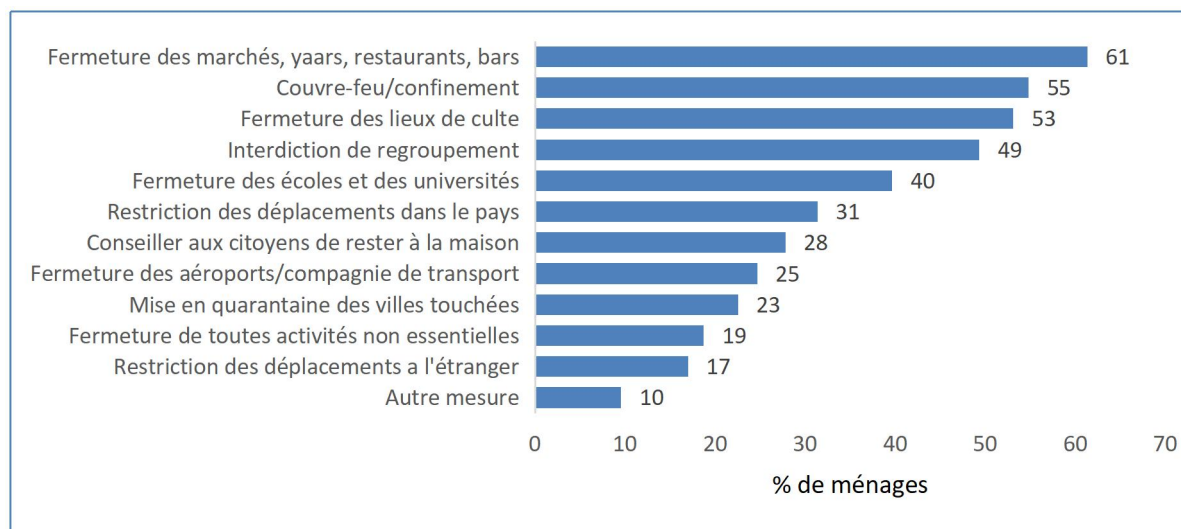
Pour ralentir la propagation de la COVID-19, les autorités gouvernementales ont pris plusieurs mesures depuis la confirmation des premiers cas de contagion. Les mesures prises portent, entre autres, sur :

- la fermeture des marchés, yaars, restaurant, bars ;
- le couvre-feu ;
- la fermeture des lieux de culte ;
- l'interdiction des regroupements ;
- la fermeture des écoles et des universités ;
- la restriction des déplacements à l'intérieur du pays ;
- la fermeture des aéroports/compagnies de transport ;
- la mise en quarantaine des villes présentant au moins un cas ;
- l'arrêt de toutes activités non essentielles ;
- la restriction des déplacements de personnes à l'étranger.

La mesure la plus connue des ménages est la fermeture des marchés, yaars, restaurants, bars avec une proportion de 61,3%. Elle est suivie par le couvre-feu (54,8%), puis par la fermeture des lieux de culte (53,1%).

En dehors des trois mesures ci-dessus citées, les autres mesures prises par le Gouvernement sont connues par moins de 50% des ménages au niveau national. La mise en quarantaine des villes touchées, la fermeture de toutes activités non essentielles et la restriction des déplacements à l'étranger sont particulièrement citées par moins d'un quart des ménages.

Graphique 6: Connaissance des mesures préventives prises par le Gouvernement



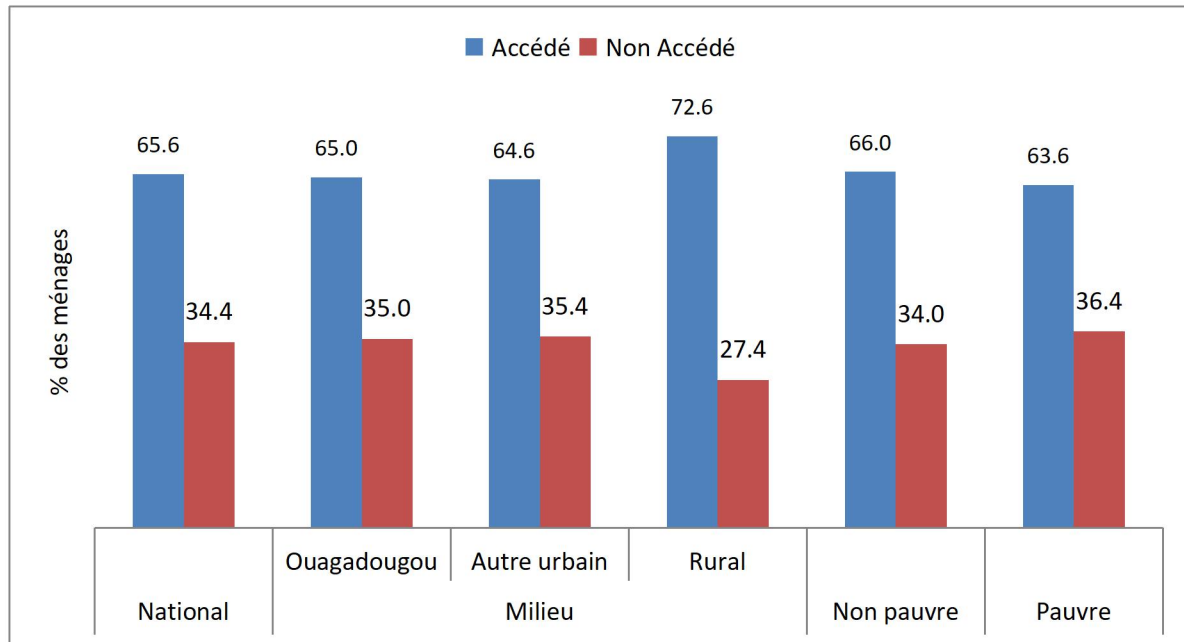
3.2. Impact socioéconomique de la COVID-19

3.2.1. Accès aux médicaments

Dans la perspective de rompre la chaîne de transmission de la pandémie de la COVID-19, plusieurs mesures préventives ont été recommandées et adoptées dans la quasi-totalité des pays du monde entier. Parmi ces mesures figurent la mise en quarantaine des villes et la fermeture des frontières qui impactent inéluctablement la fourniture des services de transport des marchandises et l'accès aux soins de santé. Dès lors, il se pose la problématique de l'accès aux médicaments et aux aliments de base. Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays, vit ce contexte.

Pour ce qui concerne l'accès aux médicaments, on constate, qu'au moins trois ménages sur dix ont connu des difficultés d'accès aux médicaments à l'échelle nationale du fait des mesures de lutte contre la COVID-19. A Ouagadougou, environ 35% des ménages n'ont pas accès aux médicaments. Les ménages pauvres vivent plus cette difficulté d'accès que les autres franges de la population. Les potentielles raisons seraient la fermeture des dépôts pharmaceutiques du fait du couvre-feu. Cet accès limité est plus prononcé en milieu urbain qu'en milieu rural.

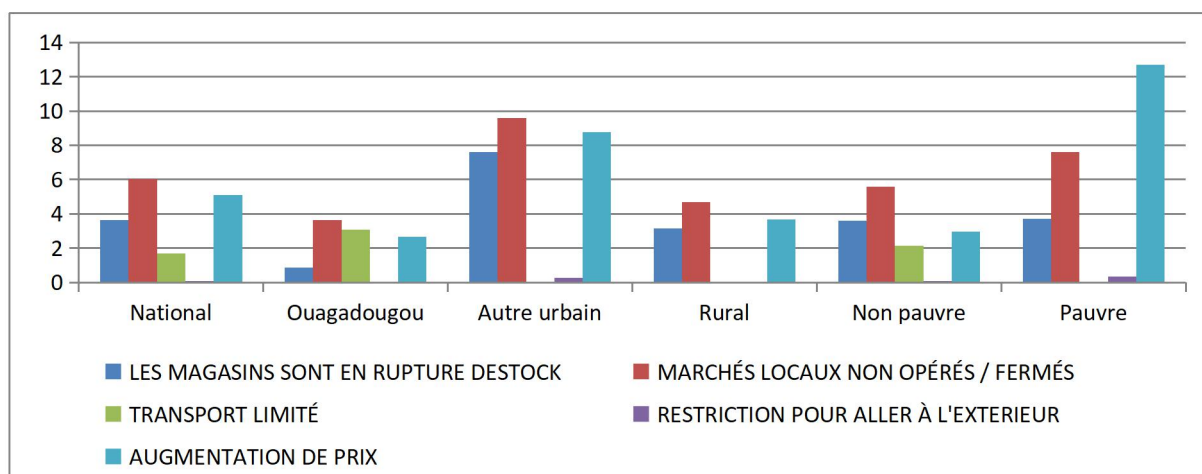
Graphique 7: Accès aux médicaments par les ménages



3.2.2. Accès aux aliments de base

Les céréales constituent l'aliment principal de base des ménages burkinabè. Il ressort que 24,8% des ménages n'ont pas pu accéder aux aliments de base à l'échelle nationale. Ouagadougou et les autres villes sont également dans cette tendance. Les pauvres sont les plus touchés. En effet, 29,8% des ménages pauvres ont connu des difficultés d'accès aux aliments de base. Au niveau national, cette situation est tributaire de l'augmentation des prix des denrées induites en partie par les ruptures de stock et la fermeture des marchés. La fermeture des marchés a par ailleurs impacté l'accès aux denrées alimentaires dans les villes (9,61% des ménages) autres que Ouagadougou et au sein des pauvres (7,61%). Ces derniers ont également vu leur accès impacté par l'augmentation des prix.

Graphique 8: Raisons de non accès aux denrées alimentaires



3.2.3. Accès aux autres services sociaux de base

Au plan national, les ménages ont eu des difficultés pour se payer essentiellement les services de communication via le téléphone (16,0% des ménages) et de transport (20%). Près de 28% des ménages ont eu des difficultés pour rembourser leurs crédits.

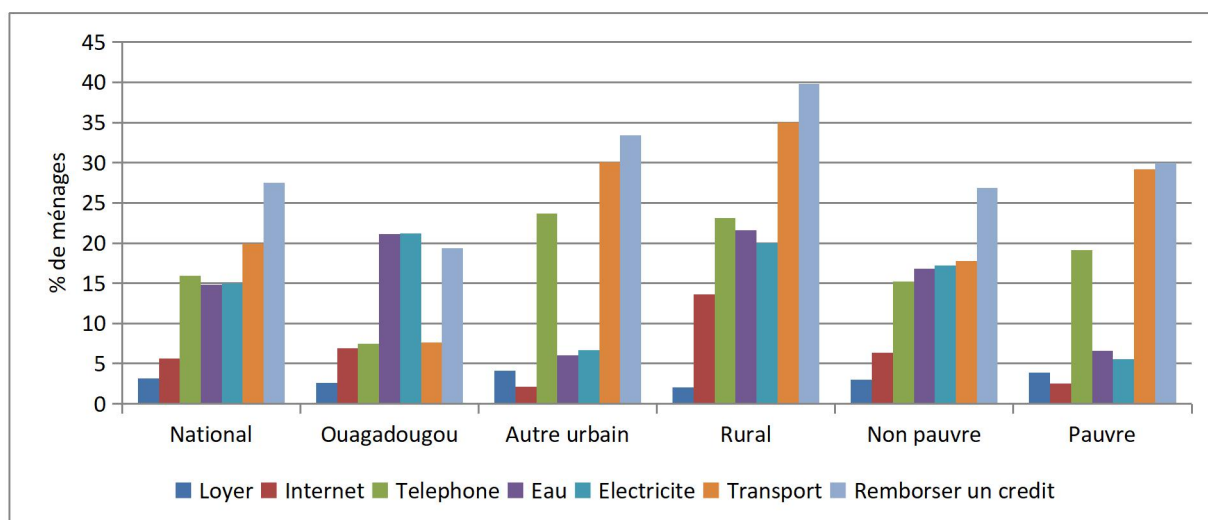
À Ouagadougou, environ un quart des ménages ont eu des difficultés pour se payer l'eau et l'électricité. Ils sont autant à avoir eu des difficultés pour le remboursement des crédits.

Dans les autres villes, les ménages ont connu pratiquement les mêmes difficultés que celles vécues à Ouagadougou et à une proportion plus élevée. En effet, les difficultés liées au téléphone, au transport et au remboursement des crédits ont été vécues respectivement par environ 24%, 30% et 33% des ménages.

En milieu rural, on note que près de 40% des ménages ont des difficultés de remboursement de leurs crédits.

L'étude révèle aussi que les non pauvres ont été plus affectés par les mesures préventives que les pauvres. En effet, près de 17% des ménages non pauvres contre 7% des pauvres ont eu des difficultés pour payer l'eau et l'électricité. Toutefois, les difficultés liées au transport et aux remboursements des crédits semblent être plus vécues par les pauvres.

Graphique 9: Niveau d'accès des ménages aux services sociaux



3.2.4. Accès aux services d'éducation

La fermeture des écoles et universités a été l'une des mesures prises par le Gouvernement burkinabè le 16 mars 2020 pour contenir la propagation de la COVID-19. Cette mesure a été maintenue jusqu'au mois de juillet.

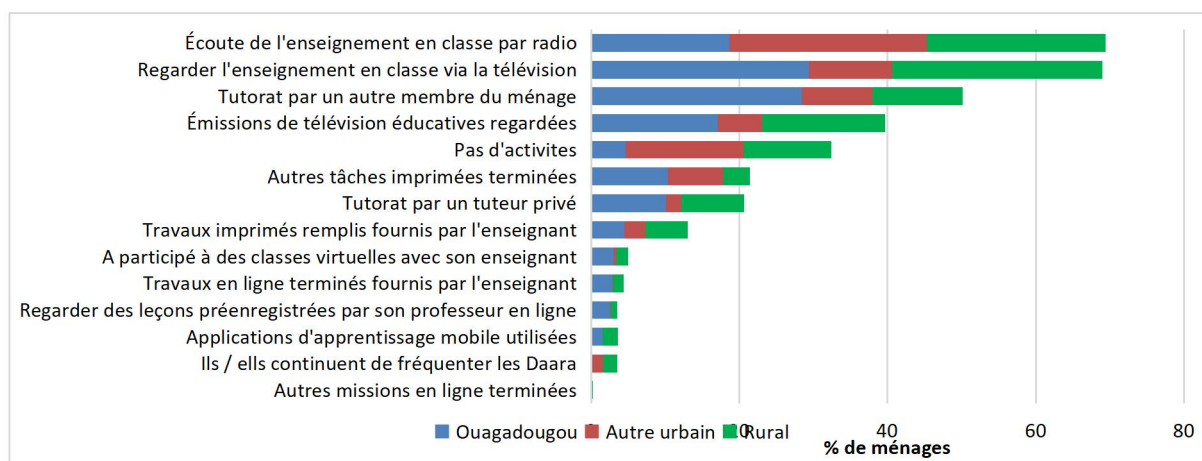
➤ Activités éducatives pendant la fermeture des écoles

Pendant la fermeture des écoles, 10,2% des ménages ont affirmé que leurs enfants scolarisés n'ont réalisé aucune activité éducative. Cette statistique est plus faible à Ouagadougou (4,6%) comparativement aux autres villes (15,9%) et au milieu rural (11,8%).

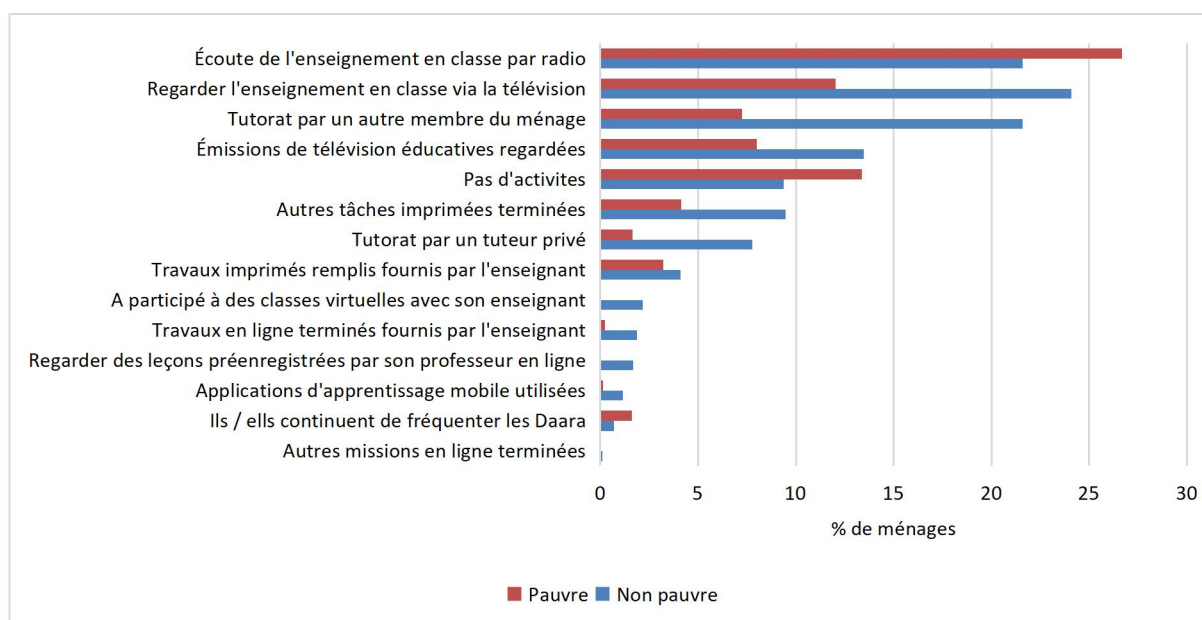
Les activités les plus réalisées pendant la fermeture des écoles sont : l'écoute de l'enseignement par la radio, le suivi des émissions d'enseignement à la télévision et le tutorat par un autre membre du ménage (cf. graphique 10).

Selon le statut de pauvreté, les enfants des ménages pauvres ont plus écouté l'enseignement à la radio alors que ceux des ménages non pauvres l'ont plus suivi à la télévision et au moyen de tutorat par un membre du ménage (cf. graphique 11).

Graphique 10: Activités éducatives pendant la fermeture des écoles par milieu de résidence



Graphique 11: Activités éducatives pendant la fermeture des écoles par statut de pauvreté

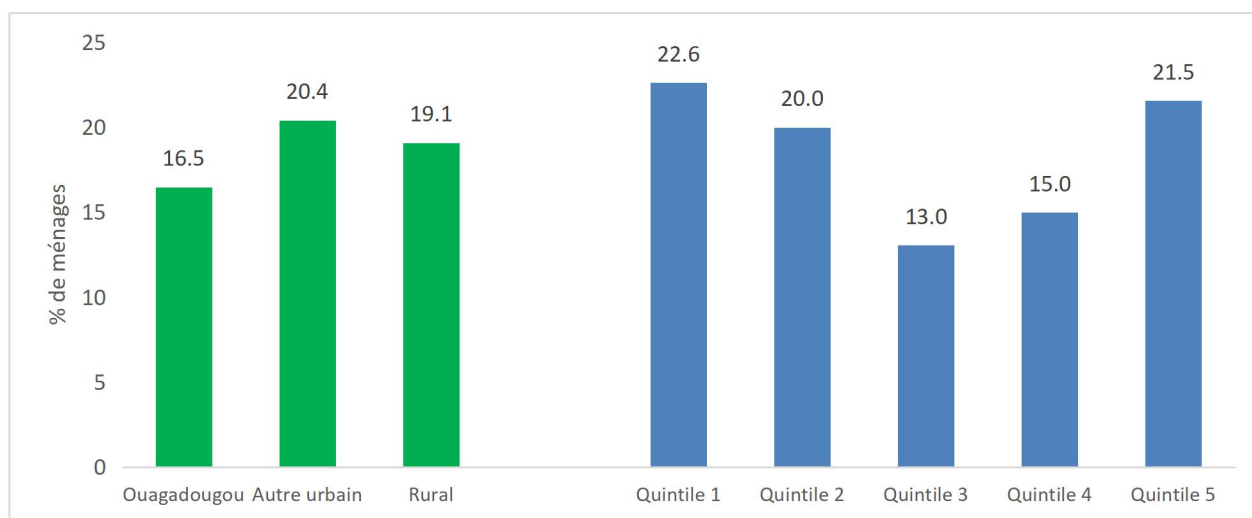


➤ **Contact avec les enseignants**

18,4% des ménages ont maintenu le contact avec les enseignants pour poursuivre les activités éducatives. Ce contact a été plus faible à Ouagadougou comparativement aux autres milieux de résidence (cf. graphique 12).

Selon le niveau de pauvreté, les ménages appartenant aux premier et cinquième quintile ont plus maintenu le contact avec les enseignants tandis que ceux du troisième et du quatrième quintile ont moins gardé le contact (cf. graphique 13).

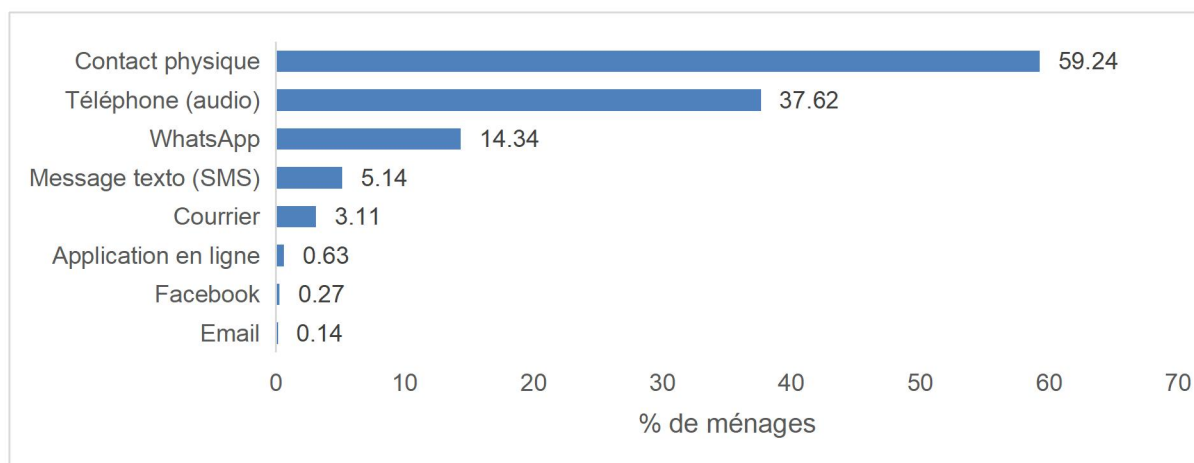
Graphique 12: Maintien du contact avec les enseignants par milieu de résidence et quintile de bien-être



➤ **Moyens utilisés pour maintenir le contact avec les enseignants**

Le contact physique a été la forme la plus utilisée par les ménages pour interagir avec les enseignants. Il a consisté en des déplacements à l'école ou à domicile pour proposer des exercices ou des cours aux élèves. Le téléphone et l'application WhatsApp ont également été utilisés par une proportion élevée de ménages (cf. graphique 13).

Graphique 13: Moyens de contact avec les enseignants

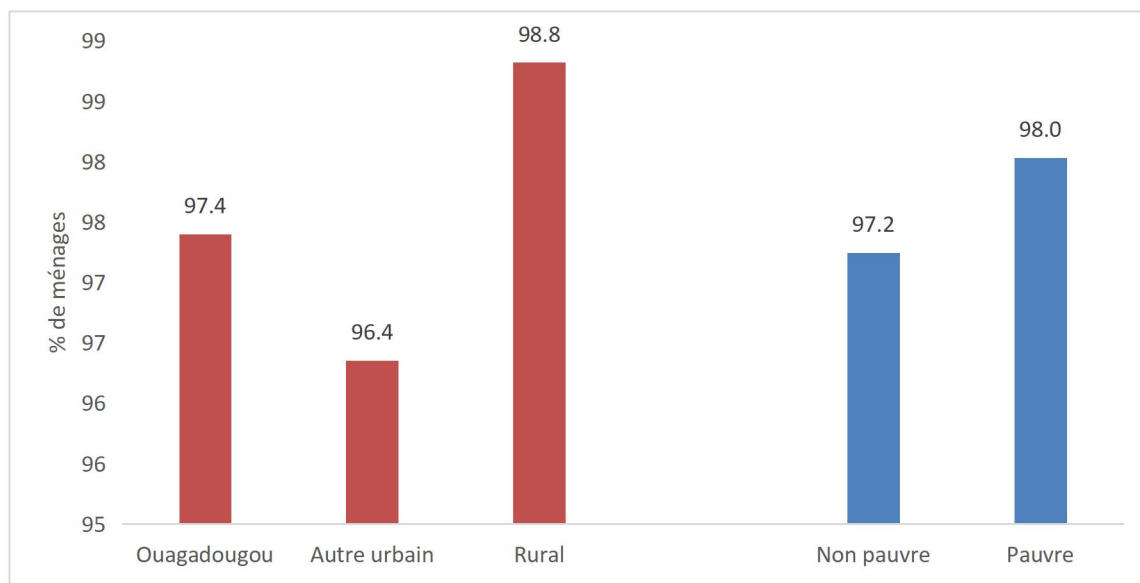


3.2.5. Accès aux services financiers

Parmi les ménages qui ont tenté d'effectuer une opération financière, moins de 3% n'ont pas connu de succès contre 97% qui ont pu réaliser leurs opérations depuis l'apparition du premier cas de la COVID-19 (début mars 2020). Le niveau d'accès en milieu urbain, autre que Ouagadougou a été le plus faible comparé au milieu rural et la capitale (cf. graphique 14).

L'écart entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres n'est pas significatif.

Graphique 14: Accès aux services financiers par milieu de résidence et statut de pauvreté

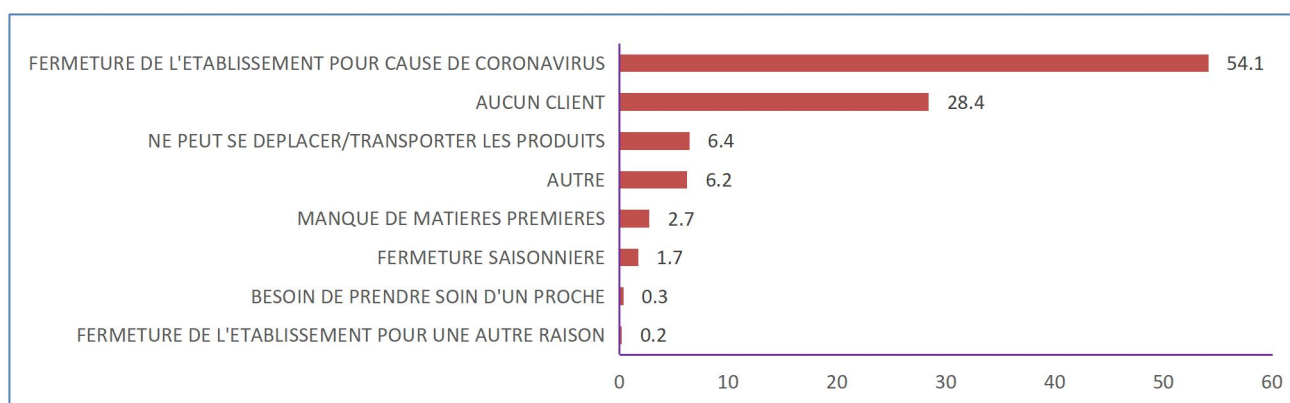


3.3. Impact sur l'emploi et les revenus des travailleurs

3.3.1. Revenu des entreprises familiales

Les proportions des entreprises familiales par secteur ayant déclaré une baisse de revenu sont : entreprise familiale agricoles (51,8%), entreprise familiales industrielles (76,7%) et entreprise familiales des services (77,4%). La principale raison qui explique la baisse de revenus des entreprises familiales est la fermeture des établissements du fait de la maladie (54,1% des entreprises familiales), suivie du manque de clients (28,4%). Ces motifs sont directement liés aux mesures de prévention de la maladie à corona virus.

Graphique 15 : les principales causes de baisse de revenu des entreprises familiales



3.3.2. Transferts en espèces et en nature reçus par les ménages

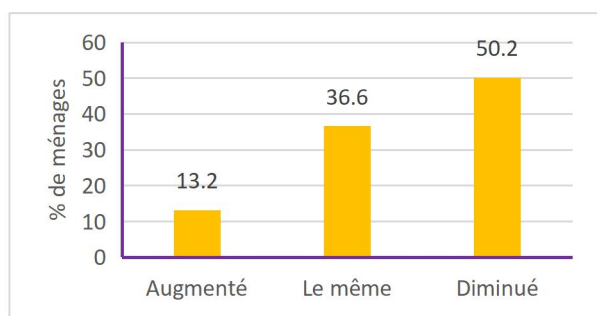
L'enquête s'est intéressée aux transferts (en nature et en espèces) reçus des proches et amis du ménage, ainsi que des transferts reçus par les ménages en provenance du Gouvernement, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes religieux, des organisations de la société civile (OSC) et des associations. Il s'est agi de comparer la situation actuelle (juin 2020) des transferts reçus, avec celle avant la COVID-19, pour faire ressortir les éventuels changements que la COVID-19 a engendrés sur les transferts reçus par les ménages.

➤ Les transferts reçus de proches, amis et connaissances

Le graphique ci-dessous indique que la moitié des ménages (50,2%) estiment que les transferts qu'ils recevaient habituellement de leurs parents amis et proches ont diminué depuis le 9 mars 2020.

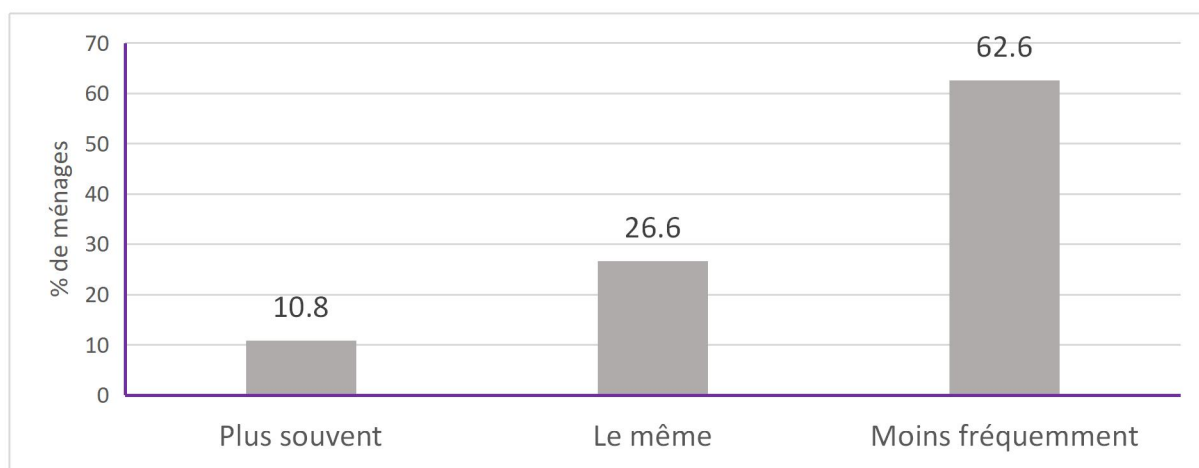
Ce sont seulement 13,2% qui déclarent que ces aides reçues ont augmenté, tandis que pour les 36,6% de ménages restants, les montants de transferts reçus en provenance de parents et amis sont restés stables malgré la crise de la COVID-19.

Graphique 16: Evolution des montants des aides (en nature et espèces) reçues de proches et amis en comparaison avec la période d'avant le 9 mars 2020



Comme le montre le graphique 17 ci-dessous, 62,6% des ménages reçoivent moins fréquemment de transferts de la part de leurs amis, proches et connaissances depuis la survenue de la COVID-19. Environ 26,6% des ménages estiment qu'ils sont restés inchangés, et dans 10,8% des ménages à l'échelle nationale, le montant des aides reçues de parents, amis et connaissances a augmenté depuis la survenue de la maladie à corona virus.

Graphique 17 : évolution de la fréquence de réception des aides (en nature et en espèces) de la part d'amis et proches depuis le 9 mars 2020 (en %)



➤ **Les transferts reçus du Gouvernement, des organisations internationales et des ONG, etc.**

A l'opposé des aides reçues par les ménages en provenance des parents et amis, celles en provenance de l'Etat et des partenaires techniques et financiers (PTFs) ont connu une augmentation significative. En effet, 51,2% des ménages affirment que l'aide reçue du Gouvernement et des PTFs a augmenté depuis le déclenchement de la crise de la COVID-19, tandis que les autres estiment que ces transferts sont restés inchangés. Aucun ménage n'a mentionné une diminution des aides en nature et en espèce qu'il reçoit de la part de l'Etat et de ses PTFs.

De même, les ménages estiment que les aides reçues du Gouvernement et des ONG sont devenues plus fréquentes. En effet, 34,6% des ménages estiment que les transferts que l'Etat et ses PTF leur envoient sont devenus plus fréquents qu'avant le déclenchement de la COVID-19, tandis qu'environ 65,4% des ménages pensent que ces transferts sont restés stables dans le temps. Aucun ménage n'a mentionné une diminution de la fréquence de transferts et aides qu'il reçoit de la part du Gouvernement et de ses partenaires.

3.3.3. Durée de temps de travail

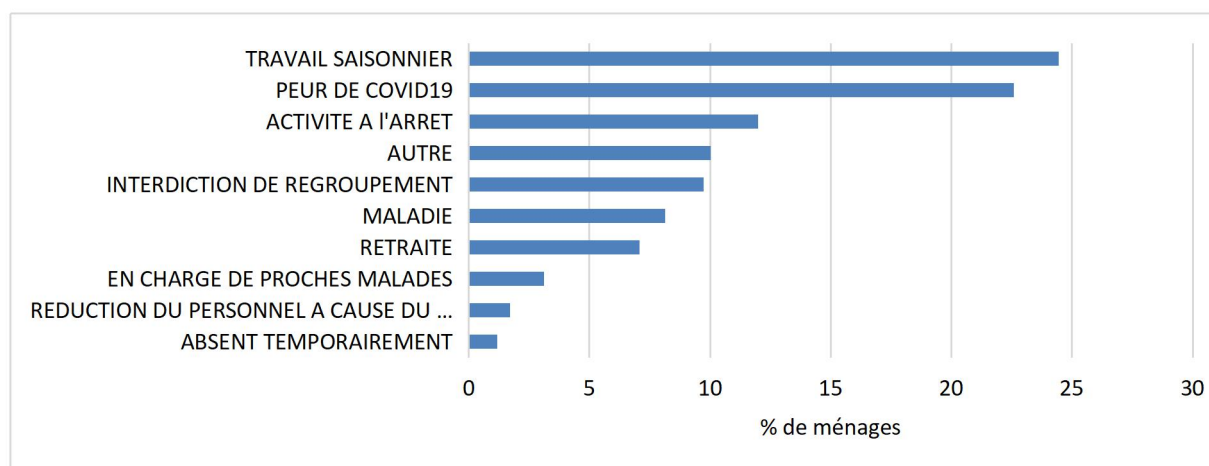
Au niveau national, les mesures prises pour juguler la pandémie ont eu des effets directs sur les emplois des ménages. L'ampleur de ces effets varie selon la zone de résidence des ménages et leur niveau de vie mesuré par les quintiles de niveau de consommation. En effet, sur les 75% des personnes ayant déclaré avoir travaillé les sept jours précédant l'apparition du virus au Burkina Faso, on note une réduction du temps de travail dans les emplois salariés du fait des mesures de lutte contre la pandémie chez 24% d'entre elles. Pour les autres types d'emplois, la réduction du temps de travail est moindre (environ 12,5%).

Au niveau de Ouagadougou, la réduction du temps de travail dans les emplois salariés est de 19,5%, contre 30% dans les autres villes et 18,8% en milieu rural. La réduction du temps de travail dans les emplois salariés a touché plus les plus pauvres comparativement aux ménages plus aisés. Ainsi la réduction du temps de travail dans ces emplois est de 32,5% pour les ménages du premier quintile contre 15,7% pour ceux du cinquième quintile.

3.3.4. Arrêt du travail

La proportion d'enquêtés ayant arrêté de travailler pour cause de COVID-19 est de 11,6%. En demandant aux enquêtés ayant arrêté de travailler pendant la période de mise en œuvre des mesures anti COVID-19, la principale raison qu'ils évoquent est le caractère saisonnier de l'emploi (24,5%). La peur liée à la maladie de la COVID-19 est la deuxième cause d'arrêt du travail avec 22,6% des personnes interviewées.

Graphique 18: Principales causes d'arrêt de travail



L'activité à l'arrêt, et l'interdiction de regroupement ont été aussi cités par une part significative des répondants. Ces causes sont aussi liées aux mesures anti-COVID-19. En effet, l'activité à l'arrêt a été avancée par 12,0% des enquêtés contre 9,7% pour l'interdiction des regroupements. Il y a aussi d'autres causes qui ont été citées par les enquêtés. Ces autres causes, regroupées dans la modalité « autre » du questionnaire ont été avancées par 10% des enquêtés.

➤ Les principales causes d'arrêts de travail et leur impact sur le revenu des salariés

Tableau : les principales causes de baisse de revenu des entreprises familiales

Cause de l'arrête de travail	Paiement normal complet	Paiement partiel	Aucun paiement
Travail saisonnier	4,0	4,0	92,0
Activité à l'arrêt (entreprise ou administration)	16,7	33,3	50,0
Réduction du personnel à cause du manque d'activité	100,0	0,0	0,0

Absent temporairement	0,0	0,0	100,0
Retraite	0,0	37,5	62,5
Maladie	0,9	0,0	99,1

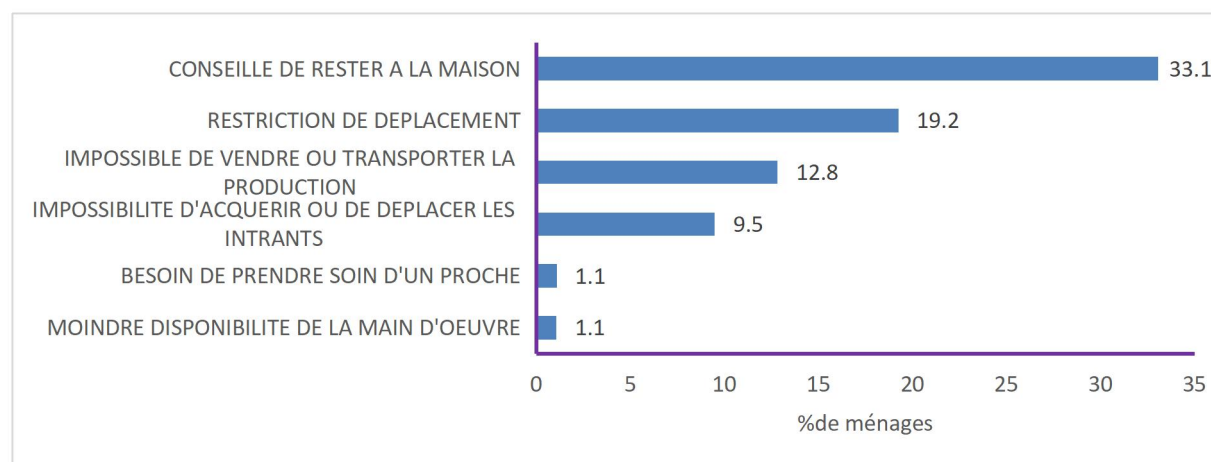
Au regard des résultats du tableau ci-dessus, l'on peut affirmer que la COVID-19 a eu un impact important sur l'activité économique des entreprises et les emplois. En effet, parmi les travailleurs saisonniers, 92% n'ont reçu aucun paiement à cause de l'arrêt de leur travail. Seulement 4% des travailleurs ont pu maintenir leur niveau d'activité, à un seuil qui leur permettait de conserver le niveau de salaire d'avant la COVID-19.

En outre, au sein des entreprises du public et du privé dont l'activité s'est complètement arrêtée, 5 salariés sur 10 ne recevaient aucun paiement et environ 3 salariés sur 10 recevaient des paiements partiels.

Face à la situation, les entreprises, essentiellement du privé étaient partagées entre deux options : soit réduire considérablement le personnel à cause du manque d'activités, et continuer à payer le personnel restant au salaire habituel ; soit conserver les effectifs, mais payer seulement les 1/6 du personnel au salaire habituel, 1/3 du personnel à un niveau de salaire partiel et ne verser aucun salaire la moitié restant, car l'arrêt des activités des entreprises est accompagné de manques de revenus pour l'entreprise et de difficultés financières.

➤ **Les principales raisons de l'impossibilité d'exercer des activités agricoles normales (culture/bétail/pêche)**

Graphique 19: les principales raisons expliquant l'impossibilité d'exercer des activités agricoles normales (culture/pêche)



Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs, que les travailleurs du secteur agricole ne sont pas épargnés par la crise sanitaire inhérente au COVID-19. Par exemple, concernant la raison principale pour laquelle il était impossible pour les individus d'exercer des activités agricoles normales (culture/bétail/pêche), l'on retient que la période de COVID-19 a contraint 33,1% des agriculteurs à rester à la maison du fait des mesures barrières visant à limiter la propagation du virus. C'est d'ailleurs la raison principale qui explique l'absence de travail dans les exploitations

agricoles. Vient en deuxième position, la restriction des déplacements au niveau des villes touchées par le Corona virus (19,2% des ménages) avec en marge l'impossibilité de vendre ou transporter la production de l'exploitation agricole (12,8%), et l'impossibilité d'acquérir ou de déplacer les intrants (9,5%).

3.4. Impact de la COVID-19 sur les entreprises familiales des ménages

3.4.1. Type d'emploi exercé par les personnes enquêtées

Une grande majorité des travailleurs enquêtés durant la période de mise en œuvre des mesures anti-COVID-19 ont travaillé pour leur propre compte (58,7%), alors que 19,9% ont travaillé en tant que salariés et 15,7% dans une exploitation agricole familiale ou dans l'élevage. Seulement 1,4% ont travaillé dans une entreprise familiale non agricole gérée par un membre du ménage.

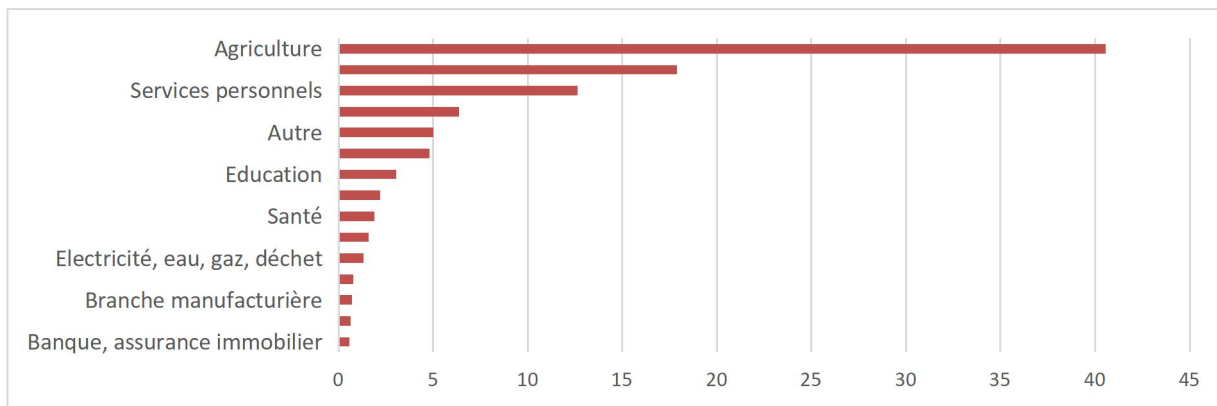
Graphique 20: Nature de l'emploi exercé par l'enquêté durant COVID-19



3.4.2. Secteurs d'activités des personnes enquêtées

L'analyse de la distribution des répondants à l'enquête sur l'impact de la COVID-19 au mois de juin selon les activités réalisées pendant cette période indique qu'une majorité relative a travaillé dans le secteur agricole (40,6%). 17,9% ont travaillé dans le commerce et 12,6% dans les services personnels.

Graphique 21: Les activités menées durant la période de la COVID-19

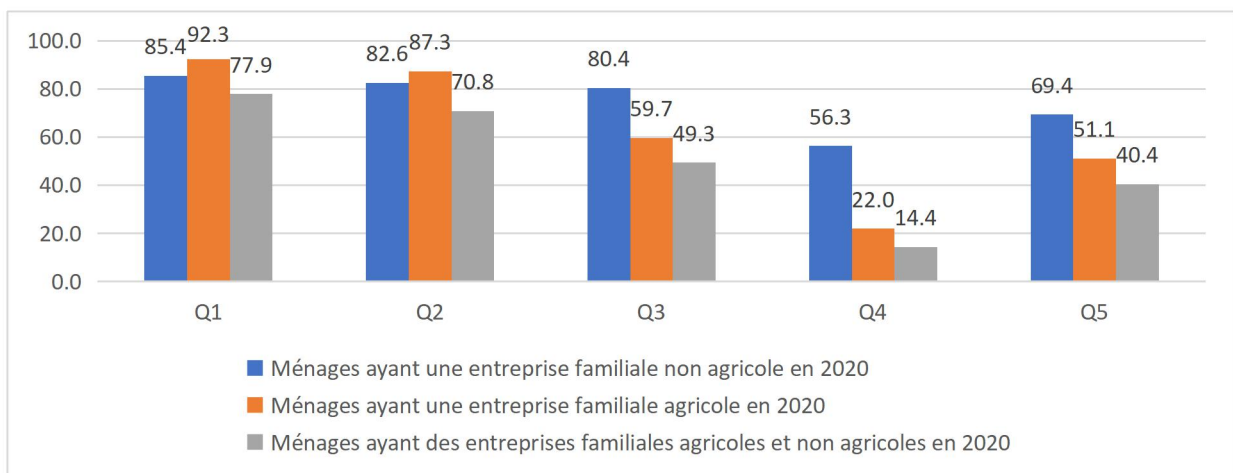


a. Possession d’entreprises familiales par les ménages

L’étude montre qu’en juin 2020, 81,3% des ménages possèdent une entreprise familiale non agricole et 95,10% possèdent une entreprise familiale agricole et 75% des ménages possèdent les deux types d’entreprises.

La probabilité qu’un ménage exploite une entreprise familiale, qu’elle soit agricole ou non est fortement liée à son statut de pauvreté. Les ménages pauvres ayant une propension plus élevée à exploiter une entreprise familiale que les ménages non pauvres. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, 69,4% des ménages du cinquième quintile et 56,3% de ceux du quatrième quintile possèdent au moins une entreprise familiale agricole. Cette proportion est respectivement de 85,4% et 82,6% pour les ménages du premier et du deuxième quintile. Cette tendance est aussi valable pour les entreprises familiales non agricoles.

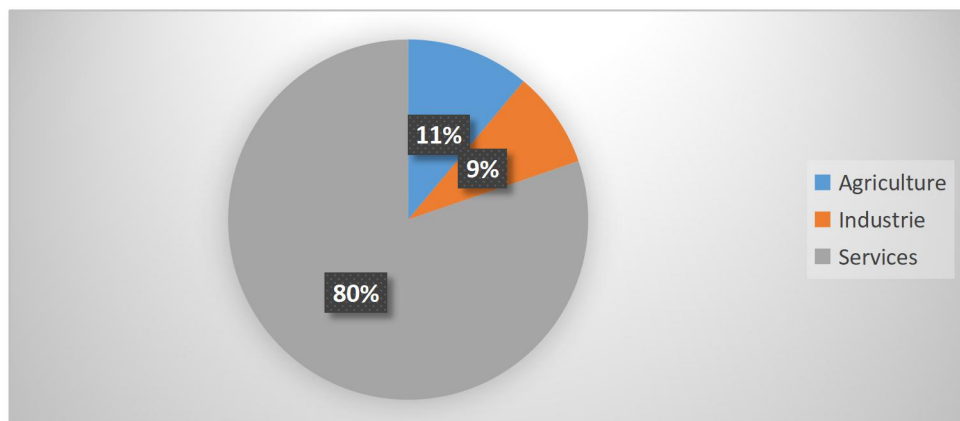
Graphique 22: Proportion des ménages possédant au moins une entreprise familiale selon le niveau de vie



La proportion des ménages ayant au moins un membre qui possède aussi bien des entreprises familiales agricoles et des entreprises familiales non agricoles est de 79,1%. Cette proportion est plus élevée dans la population des 20% les plus pauvres (77,9%) et beaucoup plus faible dans la tranche des 20% les plus riches de ces ménages (40,4%).

Parmi les ménages, 11,1% ont au moins un membre qui dispose d'une entreprise familiale intervenant dans le secteur de l'Agriculture, 8,66% dans le secteur des industries et 80,26% dans le secteur des services.

Graphique 23: Répartition des ménages ayant au moins un membre qui dispose d'une entreprise familiale par secteur d'activité



Parmi les ménages ayant au moins un membre qui dispose d'une entreprise familiale dans le secteur de l'agriculture, 51,8% ont vu leurs recettes des ventes actuelles (juin) diminuer par rapport à février 2020, 34,6% disent que leurs recettes sont restées identiques et 3,6% estiment que leurs recettes des ventes ont été plus élevées en juin 2020 par rapport à février 2020.

Dans le secteur des industries, 76,7% des entreprises familiales ont vu leurs recettes des ventes actuelles (juin) diminuer par rapport à février 2020, et 4,7% ont vu leurs recettes de ventes rester identiques par rapport à février 2020. La proportion des ménages ayant au moins un membre qui dispose d'une entreprise familiale dont les recettes des ventes de juin 2020 sont plus élevées que celles de février 2020 est de 2,3%.

Dans 77,4% des ménages dont au moins un membre dispose d'une entreprise familiale dans le secteur des services, celle-ci a vu ses recettes des ventes de juin 2020 diminuer par rapport à février 2020. Les recettes sont restées stables dans 5,8% de ces entreprises tandis qu'elles ont augmenté chez 5,02% d'entre elles.

CONCLUSION

Les ménages burkinabè ont une large connaissance de la COVID-19 ainsi que des mesures de protection édictées par les autorités sanitaires. Ces mesures semblent également bien appliquées par une majorité des ménages au cours du mois de juin.

L'application des mesures restrictives en vue de réduire la propagation de la maladie a réduit l'accès des ménages, notamment pauvres à certains services tels que les médicaments et les aliments.

Malgré la fermeture des écoles et universités, de nombreuses initiatives développées par les parents d'élèves, les écoles et les autorités éducatives ont permis de maintenir actifs environ 9 élèves sur 10.

Les principales activités éducatives exercées par les élèves sont le suivi des cours à travers la radio et la télé, et l'organisation de tutorat au sein des ménages, notamment les ménages non pauvres. Certains ménages ont maintenu un contact physique avec les enseignants de leurs enfants tandis que d'autres ont utilisé le téléphone et l'application WhatsApp. Les nouvelles technologies ont donc été exploitées pour organiser les activités éducatives des enfants.

L'application des mesures de protection a également impacté les activités des entreprises et des travailleurs. Des baisses de revenus des ménages sont observées du fait de la fermeture des entreprises familiales, la réduction des recettes des entreprises et la baisse du temps de travail des salariés. Si les transferts monétaires non institutionnels ont connu une baisse pendant la période d'application des mesures, ceux provenant de l'Etat et des ONG au profit des ménages ont connu une augmentation.

En somme, la pandémie de la COVID-19 a impacté négativement les conditions de vie des ménages à des degrés divers. La fermeture des marchés et des établissements a plus impacté les revenus des travailleurs et des entreprises familiales.

DSCVM/SSCVM/2020/002

Juillet 2020

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél: (00226) 25 37 62 04 - Fax: (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insbf@yahoo.fr